



FICHE ACTION DE LA COLLECTIVITE

Création de micro milieux (murets, mares, milieux humides, andains...)



Aménagement

N° de l'action :



AMENAGEMENT-7

→ Objectifs et cibles de l'action

L'objectif est de réaliser des micro-habitats pour recréer des espaces de biodiversité. Améliorer l'accueil de cette biodiversité passe par des aménagements spécifiques au territoire.

→ Descriptif de l'action

À l'échelle de votre collectivité, vous pouvez vous contribuer à maintenir une biodiversité en aménageant un ou plusieurs espaces nommés «micro milieux». Ils jouent un rôle essentiel dans la préservation et la promotion de la biodiversité. Ils offrent des zones de reproduction, de refuge et de nourriture pour de nombreuses espèces, contribuant ainsi à l'équilibre des écosystèmes.

Voici ci-dessous, une liste non exhaustive d'exemples de micro milieux :

Mare : Les mares sont des écosystèmes riches en biodiversité. Elles abritent une grande variété d'espèces, notamment des amphibiens, des libellules, des mollusques, des crustacés et des insectes aquatiques. Pour un bon fonctionnement elles ne doivent pas être contenir de poissons.

Hibernaculum : Les hibernaculum sont des abris artificiels créés spécifiquement pour les reptiles. Ils offrent aux reptiles un refuge contre le froid hivernal et des zones ensoleillées propices à la thermorégulation. Les hibernaculum constituent également des structures attractives pour les rongeurs et les insectes, fournissant ainsi de la nourriture aux reptiles.

Murs de pierres et pierriers : Les murs de pierres sèches et les pierriers ont plusieurs rôles importants pour la biodiversité. Ils offrent des gîtes, des refuges et des lieux de reproduction pour de nombreuses espèces.

Les murets en pierres sèches :

- Favorisent la colonisation végétale, contribuant ainsi à la biodiversité ;
- Abritent une microfaune composée de petits invertébrés ;
- Offrent un habitat pour les mammifères tels que les hérissons et les lézards ;
- Attirent des auxiliaires de culture, qui aident à prévenir les ravageurs (coccinelle, orvet, lézards...).

La création de micro-habitats pour la biodiversité est essentielle pour soutenir les écosystèmes et promouvoir la conservation des espèces. Les exemples donnés ici, illustrent quelques possibilités, mais il est important de personnaliser les projets en fonction des besoins spécifiques de chaque site.

→ Dispositif de suivi-évaluation de l'action

- i** La liste des indicateurs à suivre et des livrables à produire pour s'assurer de l'efficacité de l'action au terme des 3 ans d'engagement.s

• INDICATEURS

Nombre et types d'habitats créés

Autre [facultatif] :



• DOCUMENTS PRODUITS

Bilan de l'action

Autre [facultatif] :



→ Modalités de mise en œuvre de l'action

i Indiquer les collaborateurs ou les partenaires impliqués (ou co-porteurs), le calendrier de mise en œuvre avec ses principales étapes, la durée du projet, ainsi que les moyens humains et financiers mobilisés ou à mobiliser.



Liste des pièces-jointes annexées (facultatif) > Plans, photographies, dossiers.



→ Correspondance à la [Stratégie Régionale pour la Biodiversité \[SRB\]](#)

B2	B/ Mettre la biodiversité au cœur de l'aménagement du territoire dans un contexte de changement climatique	2/ Développer la nature en ville
----	--	----------------------------------

→ Préconisations **i** [Cadre réservé à l'instruction]